

4 octobre : Journée nationale des aveugles et malvoyants

Cette journée est répertoriée dans plusieurs bases de données et pourtant, les associations concernées ne semblent pas la célébrer outre-mesure...

Nous avons répertorié de nombreux sites d'associations d'aveugles ou défendant les droits des aveugles. On trouve parmi eux le site de l'association Braillet qui milite pour l'accessibilité des sites internet aux aveugles : www.braillet.org

D'autres sites peuvent fournir des informations, comme celui du Comité national pour la promotion sociale des aveugles et des amblyopes : www.cfpsaa.fr

Une autre "journée mondiale" est consacrée aux aveugles, celle du 10 octobre, que vous pouvez d'ailleurs retrouver dans ce site.

Le site des Journées Mondiales a été développé par l'agence VIVE la VIE en conformité avec les exigences du W3C et est donc accessible aux déficients visuels utilisant un lecteur d'écran.

A voir : <http://www.braillet.org/>